

LE CESER ILE-DE-FRANCE INTERPELLE L'ENSEMBLE DES DECIDEURS SUR LA CRISE DU LOGEMENT

20 mars 2015 Le Conseil économique, social et environnemental d'Ile-de-France alerte l'Etat, les élus et les financeurs sur la crise du logement et l'urgence d'un plan de mobilisation global. Les réformes institutionnelles en cours ne doivent pas mener à un attentisme préjudiciable en matière de construction de logements.

Le bilan de l'année 2014 en matière de logement et d'hébergement témoigne une fois de plus de la situation alarmante que traverse l'Ile-de-France depuis de trop nombreuses années.

Le Ceser Ile-de-France refuse de banaliser la crise du logement sur le territoire francilien et de s'accommoder de l'insuffisance de la construction qui ne répond pas aux besoins et constitue le nœud du problème.

Depuis 2011, le Ceser formule dans ses différents travaux, des recommandations pour accélérer la construction de logements.

Des réponses peuvent être immédiatement apportées en Ile-de-France par :

- **l'Etat**
 - garantir les engagements de construction de logements sociaux,
 - mettre en œuvre des mesures incitatives en direction des investisseurs institutionnels,
 - se substituer aux maires dans la délivrance des permis de construire en cas de carence de la production de logements sociaux,
 - accélérer les cessions d'emprises publiques de l'Etat,
 - assouplir les normes applicables à la construction de logements.
- **les financeurs**
 - soutenir et amplifier l'aide aux « maires bâtisseurs » mise en place par la loi de Finances 2015.
- **les collectivités et le nouvel Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF)**
 - mettre à disposition immédiate des constructeurs, les terrains d'ores et déjà disponibles.
- **la Région Ile-de-France**
 - maintenir à minima ses engagements financiers en faveur du logement.
- **les maires**
 - accélérer la délivrance des permis de construire.

Il y a urgence à agir car la crise du logement bloque la mobilité des Franciliens, dégrade leur cadre de vie et aggrave leur précarité. Cette situation détériore le lien social au sein de la région capitale et pénalise son attractivité.

CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 63 51 92 76